



**HAL**  
open science

# La thématisation du Patient-victime à l'oral: Étude pilote sur les verbes à trait désagréable

Isabel Repiso, Cyrille Granget

► **To cite this version:**

Isabel Repiso, Cyrille Granget. La thématisation du Patient-victime à l'oral: Étude pilote sur les verbes à trait désagréable. *Moderne Sprachen*, 2021. halshs-03498717

**HAL Id: halshs-03498717**

**<https://shs.hal.science/halshs-03498717v1>**

Submitted on 21 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La thématization du Patient-victime à l'oral : Étude pilote sur les verbes à trait désagréable**

ISABEL REPISO / CYRILLE GRANGET

(Paris-Lodron-Universität Salzburg / Université de Toulouse Jean Jaurès)

Une question de fond dans les études décrivant la perspective passive en français est l'alternance des constructions auxiliées *être* + participe passé et *se faire* + infinitif. Au sein de cette question, le trait sémantique désagréable de certains verbes a été décrit comme un facteur explicatif des emplois contenant l'auxiliaire *se faire*. Or, jusqu'à présent, aucune étude empirique ne s'est intéressée de manière spécifique à l'usage du passif en lien avec des actions a priori désagréables. Notre étude pilote vise à décrire les moyens grammaticaux et lexicaux mis en place à l'oral dans une tâche visant la thématization du Patient lorsque celui-ci est victime d'une action désagréable non-désirée. L'analyse des productions orales montre, d'une part, que la perspective passive n'est pas systématique et, d'autre part, que l'auxiliaire *se faire* est effectivement plus fréquent que l'auxiliaire *être*, dit canonique.

A crucial question across studies describing the passive perspective in French is the alternation of the auxiliary verbs *être* + *past participle* and *se faire* + *infinitive*. In this debate, unpleasant verbs have been pointed out as an explanatory factor for occurrences carrying *se faire*. However, to date, no empirical study has specifically targeted the description of passive sentences marked only with unpleasant verbs. The present study aims to describe the grammatical and lexical means used by French speakers in a task of topicalization of the Patient when this semantic role is the victim of a non-volitional action. The analysis of speech data showed (a) that the passive perspective is not systematic and, (b) that the auxiliary *se faire* is more frequent than the auxiliary *être*, which is considered canonical.

### **Introduction**

L'objectif de cet article est d'analyser la fréquence de la passivation et de l'usage des constructions auxiliées *être* + participe passé et *se faire* + infinitif pour décrire des scènes dans lesquelles le protagoniste subit une action désagréable. Par passivation, nous entendons avec Gauchola (2012) un procédé de conceptualisation qui repose sur (a) la thématization d'un participant différent de l'agent et (b) l'atténuation ou l'effacement de l'agentivité. Mettre l'accent sur le procédé de conceptualisation permet de rendre compte d'un fait important à l'oral, à savoir que l'emploi d'un énoncé passif en description résulte d'une mise en perspective, facultative, de la situation. Dans les cas de thématization d'un participant victime d'une action

désagréable, par exemple un déplacement forcé, il est possible d'utiliser en français une construction passive auxiliée en *être* comme en (1) ou en *se faire* comme en (2)<sup>1</sup>.

(1) Les danseurs ont été virés

(2) Les danseurs se sont fait virer

Une question de fond qui traverse les études du passif concerne le choix des constructions auxiliées en *être* et *se faire* et consiste à déterminer les contextes d'occurrence des constructions dites non canoniques en *se faire*, que ce soit dans des études de corpus littéraires ou fabriqués (Donaldson 1973, Le Goffic / Combe McBride 1975, Gaatone 1983, Tesnière 1988, Le Goffic 1993, Kupferman 1995, Polzin 1998, Gaatone 1998, Veecock-Boisédu 2008, Gauchola 2012, Le Bellec 2014) ou, plus récemment, dans des études de corpus oraux (Gerolimich 2013, Hamma / Tardif / Badin 2017). Plusieurs études considèrent que l'emploi de l'auxiliaire passif *se faire* est favorisé par l'usage dans l'énoncé de verbes à trait désagréable et, par extension, par la référence à des situations dans lesquelles le patient est victime d'une action violente (Donaldson 1973, Gaatone 1983, Kupferman 1975, Le Bellec 2014). De telles affinités sémantiques prennent sens dans l'étude contrastive de la passivation en français et en espagnol. L'espagnol possède en effet, comme le français, deux constructions auxiliées passives, *ser* (être) + participe passé et *hacerse* (se faire) + infinitif, mais l'emploi de cette dernière obéit à une restriction sémantique stricte. Contrairement à ce qu'on observe en français avec les auxiliaires *être* et *se faire* qui précèdent théoriquement des verbes à trait désagréable ou agréable<sup>2</sup> comme en (3), en espagnol *hacerse* (se faire) peut être suivi par un verbe à trait agréable comme en (4) mais pas par un verbe à trait désagréable comme en (5) (Bosque / Demonte 1999, RAE 2009).

(3) Les danseurs ont été maquillés / se sont fait maquiller

(4) Los bailarines se hicieron maquillar (*Les danseurs se sont fait maquiller*)

(5) \*Los bailarines se hicieron expulsar (*Les danseurs se sont fait virer*)

<sup>1</sup> L'énoncé *Les danseurs ont été virés par la police* mettrait au premier plan informationnel un syntagme nominal en position syntaxique de sujet, *les danseurs*, qui a le rôle sémantique patient, alors que l'agent, *la police*, est relégué à l'arrière-plan au moyen d'un complément d'agent introduit par la préposition *par*.

<sup>2</sup> La notion de « verbe à trait désagréable » a été introduite par Gaatone (1983) dans son analyse des constructions factitives contenant les auxiliaires français *être* et *se faire*. Cet auteur définit le désagréable comme un trait sémantique qui caractérise certaines unités lexicales qui, selon le contexte, peuvent être à connotation ironique, masochiste ou, tout simplement, blâmable.

Il n'est donc pas incongru de penser qu'il existe des affinités sémantiques entre le verbe et l'auxiliaire, précisément une préférence inverse, en français, de l'auxiliaire *se faire* pour des verbes d'action agressive. Cependant, même si des études antérieures ou contrastives suggèrent que la construction passive auxiliée en *se faire* est favorisée par la thématization<sup>3</sup> d'un patient-victime<sup>4</sup>, au sens d'un procédé discursif par lequel un locuteur met celui-ci au premier plan informationnel, à l'oral il n'existe pas d'étude sur le choix de l'auxiliaire passif lorsque l'action subie est au détriment du patient.

Notre étude vise donc à combler cette lacune à travers l'analyse de descriptions orales spontanées d'images représentant des actions négatives subies par un personnage. Nos analyses apportent des réponses à trois questions principales :

- i. Quelle est la fréquence de la passivation dans la description orale spontanée de scènes dans lesquelles un personnage subit une action désagréable ?
- ii. Dans les énoncés passifs, quelle est la distribution des constructions auxiliées avec *être* et *se faire* ?
- iii. L'emploi de *se faire* + *verbe désagréable* dans ces descriptions obéit-il à l'oral aux mêmes contraintes sémantiques et syntaxiques que celles relevées antérieurement dans l'examen d'exemples écrits ?

Dans une première section, nous présentons les contraintes sémantiques et syntaxiques des auxiliaires passifs *être* et *se faire* relevées dans des études antérieures. Dans la deuxième section, nous présentons notre approche théorique de la question des contextes d'usage de *se faire* et le dispositif méthodologique de description d'images que nous avons mis en place. Dans la troisième section, nous présentons les résultats de nos analyses et les mettons en relation avec des études précédentes, avant de conclure et d'évoquer quelques perspectives.

<sup>3</sup> Parmi les formes de thématization, on compte les constructions détachées (e.g., *Lui, je ne veux plus qu'il parle*) ou les constructions clivées (e.g., *C'est elle qui a empêché la grève*). Dans ce cadre, la passivation est un procédé de thématization du Patient (e.g., *Marie a été aimée par Élodie*).

<sup>4</sup> Dans le présent article, la notion de *patient-victime* renvoie de manière spécifique au bénéficiaire de l'action exprimée par un verbe à trait désagréable. Ayant défini les verbes à trait désagréable par la nature non-volitive de l'action de la part du bénéficiaire, des emplois exprimant une commande (e.g., *Elle s'est fait fabriquer une dague en argent* ; *Il s'est fait couper les cheveux*) ont été exclus de notre étude.

## 1. La passivation: État de la question

Même si les études présentées par la suite relèvent parfois davantage d'une approche syntaxique et sémantique de l'auxiliaire à la voix passive que d'une approche de la structure informationnelle de l'énoncé, nous faisons le choix de les présenter sous le terme de passivation et de souligner ce qui apparaît comme trois propriétés sémantiques et une propriété syntaxique du verbe ou de l'énoncé passif avec *se faire*: le sens désagréable du verbe qui suit l'auxiliaire, des restrictions aspectuelles et les contraintes de valence du verbe.

### 1.1 Construction passive auxiliée en *se faire* vs *être* : le « trait » désagréable

D'après les quelques études à notre disposition, le sémantisme du verbe plein apparaît comme un facteur déterminant l'emploi de *se faire* plutôt que la voix passive en *être* (Gaatone 1983) : la construction en *se faire* serait réservée aux verbes à trait désagréable. Cet auteur considère ainsi que l'emploi de *se faire* avec un verbe à connotation positive manque de naturel (e.g., *Elle s'est fait relâcher*), comparé à la paraphrase avec le passif canonique (e.g., *Elle a été relâchée*), jugée davantage acceptable. Parmi les verbes considérés compatibles avec la lecture passive de *se faire*, Gaatone (1983 : 168) mentionne : *abattre, assassiner, assommer, condamner, conspuer, bousculer, chahuter, chasser, exclure, insulter, mettre à la porte, évincer* et *prendre en flagrant délit*. Le Bellec (2014) corrobore indirectement cette explication de l'usage de l'auxiliaire passif *se faire* en avançant qu'à la voix passive, les verbes *pincer, avoir, rouler, prendre* et *plumer* sont davantage compatibles avec la construction en *se faire* du fait que l'interprétation qui en résulte est négative au sens figuré.

### 1.2 Le degré de responsabilité du patient: involontaire, instigateur ou victime ?

De manière générale, la construction passive auxiliée en *se faire* apparaît ainsi comme une construction secondaire, que ce soit parmi les constructions passives ou parmi l'ensemble des constructions verbales avec *se faire*. Les études basées sur des exemples littéraires ont confronté le passif canonique en *être* à des constructions en *se faire, se voir* et *se laisser* (Le Goffic / Combe McBride 1975 : 102, Gaatone 1983 : 167, Le Goffic 1993 : 318, Desclés / Guentchéva 1993 : 79, Riegel / Pellat / Rioul 1994 : 442, Polzin 1998 : 235, Grevisse / Goosse 2016 : 1075). Les études qui ont visé de manière plus spécifique la comparaison des phrases canoniques en *être* et la construction en *se faire* ont montré une hiérarchie à l'intérieur des emplois avec *se*

*faire*. D'une part, on distingue l'emploi factitif ou causatif de *se faire* à l'intérieur d'énoncés pronominaux où le pronom clitique réfléchi introduit un objet (e.g., *Il se fait envoyer une invitation*) et, d'autre part, des emplois dérivés de cette construction factitive pronominale où le sujet grammatical peut désigner (a) l'instigateur d'un procès dont l'acteur est un autre mais dont il est, en même temps, le patient ou le destinataire (e.g., *Il se fait soigner*) ou (b) la victime d'un procès désagréable non-désiré (e.g., *Il s'est fait écraser*)<sup>5</sup>.

C'est ce dernier cas qui nous intéresse dans cet article et qui est décrit sous les termes de « construction factitive pronominale à lecture passive » (Le Goffic / Combe McBride 1975, Gaatone 1983), « construction causative » (Riegel / Pellat / Rioul 1994) ou encore « construction passive, non causative » (Kupferman 1995, Le Bellec 2014)<sup>6</sup>. Si l'on reprend les exemples (1) et (2) présentés en introduction, l'exemple (1) *les danseurs ont été virés*, est traditionnellement présenté par les grammaires comme une construction passive « canonique ». Ce type de construction a des propriétés bien connues. Par exemple, l'actant ou l'objet thématique est souvent le patient de l'action, qui peut être une entité animée ou inanimée. À l'écrit, l'emploi de *se faire* + *infinitif* a été attesté pour des sujets inanimés ou bien dans des énoncés présentant une ellipse d'agent, notamment à l'aide des verbes de perception *sentir* et *entendre* (Polzin 1998 : 235)<sup>7</sup>. L'exemple (2), *les danseurs se sont fait virer* serait une construction privilégiée à l'oral, réservée

<sup>5</sup> Pour Klein / Kleineidam (1994 : 212), l'auxiliaire *se faire* exprime parfois le rôle actif du sujet grammatical dans un processus initié par celui-ci (e.g., *Il s'est fait offrir une montre*) alors que, dans d'autres cas, il exprime le rôle passif du sujet grammatical dans un processus subi par celui-ci (e.g. *Il s'est fait voler son portefeuille*).

<sup>6</sup> Pour certains auteurs, l'auxiliaire *se faire* connaît deux emplois différents. D'une part, des emplois où le sujet est un instigateur et/ou un Agent de l'action exprimée par le verbe plein, dits causatifs réfléchis (e.g., *Elle se fait rire*). D'autre part, des emplois où le sujet est un Patient, dits passifs ou non causatifs (e.g., *Elle s'est fait agresser*).

<sup>7</sup> La morosité *se fait sentir* dans les trois domaines habituellement sensibles en cas de ralentissement économique : les frais généraux [...], les transports [...] et la publicité ; Les grondements des canons, qui *se sont fait entendre* mercredi 3 février, [...] n'ont pas inquiété les habitants d'Osijek. La thèse de Polzin (1998) est que la construction en *se faire* + infinitif traduit, par rapport à la construction en *être* + participe passé, une modalité de l'ordre du devoir – elle souligne aussi la valeur aspectuelle du commencement – et par rapport à la construction en *se laisser* + infinitif un degré plus faible de désagentivation. Autrement dit, le sujet grammatical serait davantage impliqué dans l'action passive avec l'auxiliaire *se faire* (et moins avec l'auxiliaire *se laisser*). Cette auteure souligne aussi la mention plus fréquente de l'agent dans la phrase passive construite avec l'auxiliaire *se faire*. Il s'agit, selon elle, de dire ce qui arrive à un objet ou une personne et qui/quoi est responsable de cela (Polzin 1998 : 239).

à un patient humain (Gauchola 2012) et dans laquelle on peut distinguer un degré élevé de responsabilité du patient (Le Goffic 1993). Cette notion de « responsabilité » a longtemps été au centre de la littérature portant sur l'auxiliaire *se faire* (Donaldson 1973, Le Goffic 1993, Gaatone 1998, Kupferman 1995). Les auteurs qui soutiennent que le sujet est l'instigateur de l'action dont celui-ci bénéficie présentent ce type de constructions comme causatives. Pour Donaldson (1973 : 51), la différence entre (1) et (2) se trouve dans le fait que le deuxième exemple donne à lire le sujet comme l'instigateur de l'action et non simplement comme le patient passif de celle-ci. Dans la phrase *Alfred s'est fait battre*, Tesnière interprète une faute inconsciente attribuable à Alfred mais dont celui-ci n'est pas responsable (1988 : 265), en tant qu'« instigateur non intentionnel ». Or, l'interprétation active des constructions causatives ne fait pas l'unanimité lorsque *se faire* accompagne des verbes à trait désagréable (cf. Gaatone 1983, Kupferman 1995). D'après Gaatone (1983 : 169-170), une interprétation causative de (2) est toujours possible quoique très peu probable. Pour cet auteur, la lecture active de la construction factitive pronominale à verbe désagréable entraîne l'effet « anormal » de penser à un être humain à la fois comme l'instigateur volontaire d'un procès dont il est, lui-même, la victime. Sous cette perspective, une lecture active de (2) reviendrait à l'idée que les danseurs, en connivence avec les forces de l'ordre, se sont fait virer de manière volontaire, voire préméditée. Dans d'autres cas, l'interprétation active de *se faire* + verbe désagréable peut amener à des lectures ironiques ou masochistes (e.g., *Roland s'est fait gifler par sa maîtresse* ; Gaatone 1983 : 169). Les explications du choix de l'auxiliaire par le degré d'intentionnalité montrent ainsi leurs limites.

### 1.3 Les restrictions aspectuelles

Les études contrastives de la construction passive canonique en *être* et de la construction en *se faire* soulignent le rôle des contraintes aspectuelles dans le choix de l'auxiliaire, lié à la fois à l'aspect lexical du verbe et à l'aspect grammatical de la phrase. Plusieurs études notent que la préférence pour l'une de ces constructions tient à l'instruction aspectuelle du verbe lexical (Carlier 2002, Frei 2011, Le Bellec 2014). Ainsi, la tendance observée est l'emploi préférentiel de la construction en *être* avec des verbes téliques et de la construction en *se faire* avec des verbes atéliques. Le passif en *être* suivi du participe passé, marqueur de l'accompli, semblerait plus compatible avec des énonciations présentant le résultat d'un procès qu'avec des énonciations présentant le procès en déroulement (Carlier 2002, Frei 2011 : 104). Le Bellec

(2014) souligne aussi que le passif canonique est plus acceptable dans des énoncés au passé composé et que celui-ci semble incompatible avec l'énonciation de procès inaccomplis pour lesquels l'emploi de *se faire* semble pertinent davantage (cf. Tableau 1).

	Voix passive en <i>se faire</i> + <i>infinitif</i>	Voix passive en <i>être</i> + <i>participe passé</i>
Type d'argument	Arguments animés	Arguments animés ou non-animés
Exemples	<i>Les casseurs se sont fait dégager par la police</i> <i>*Le colis s'est fait livrer par le transporteur</i>	<i>Les casseurs ont été dégagés par la police</i> <i>Le colis a été livré par le transporteur</i>
Propriétés aspectuelles	Procès inaccomplis ou en cours de déroulement (non-bornés)	Procès accomplis (bornés)
Exemples	<i>Nous regardions sur CNN des villes se faire bombarder à la télé</i> <i>Regardez ! Il est en train de se faire frapper par sa femme</i> <i>Le cadet se fait chamailler par son aîné</i>	<i>?Nous regardions sur CNN des villes être bombardées à la télé</i> <i>?Regardez ! Il est en train d'être frappé par sa femme</i> <i>Le cadet a été chamaillé par son aîné</i>
Type de verbe	Téliques (accomplissement ou achèvement)	Atéliques (état ou activité)
Exemples	<i>Elle s'est fait écraser par le tramway</i>	<i>?Elle a été écrasée par le tramway</i>

**Tableau 1. Propriétés sémantiques des deux constructions<sup>8</sup>**

#### 1.4 Les contraintes de valence

Enfin, le dernier critère explicatif du choix de l'auxiliaire concerne la structure actancielle du verbe : alors que la construction passive avec *être* est employée avec des verbes transitifs à un complément, direct, seule la construction en *se faire* s'emploie avec des verbes transitifs à double complément, direct et indirect. Dans les énoncés passifs en *être*, l'omission du complément d'agent – aussi connue sous le terme de « récession » (Tesnière 1988) – implique une réduction de valence ou diminution du nombre d'actants exprimés (Yaguello 2003 : 212). La construction passive en *se faire* permet de prendre pour sujet soit l'objet direct du verbe plein (e.g., *Il s'est fait écraser*), soit l'objet exprimé par un verbe à deux compléments (e.g., *Elle s'est fait voler ses bijoux*), ce qui n'est pas possible avec la construction passive dite canonique ( e.g. *\*Elle a été volée ses bijoux*). Grevisse / Goosse (2016 : 1075) soulignent ainsi que la construction

<sup>8</sup> Certains exemples du Tableau 1 sont issus de Le Bellec (2014).



pronominale en *se faire* permet de transformer le complément d'objet direct en sujet (e.g., *On l'a battu* → *Il s'est fait battre*).

En résumé, les études du passif ont montré que le choix de l'auxiliaire passif obéit à des contraintes diverses (i.e., sémantisme du verbe, degré d'affectation et type d'argument, propriétés aspectuelles et type de verbe), rappelées et illustrées précédemment au Tableau 1.

### 1.5 Et à l'oral ?

Il existe peu d'études qui comparent systématiquement ces deux constructions auxiliées à l'oral, à l'exception de Gerolimich (2013) et Hamma / Tardif / Badin (2017). Ces études ne ciblent pas spécifiquement l'expression de la passivation pour thématiser un patient-victime d'une action désagréable mais elles sont intéressantes car elles présentent des résultats différents en termes de fréquence de la construction passive en *se faire*. Gerolimich (2013 : 151) montre, à travers un relevé des constructions passives dans un corpus oral de récits de film, que la construction passive en *se faire* est plus fréquente que la construction dite canonique. Elle est en effet utilisée dans 47 % des énoncés passifs, alors la construction passive canonique en *être* l'est dans 32 % des cas et la collocation lexicale *se prendre* + nom l'est dans 9 % des énoncés passifs. Dans un corpus oral de 3.989 énoncés passifs produits par des locuteurs natifs francophones, Hamma / Tardif / Badin (2017) montrent que l'auxiliaire *être* est attesté dans 46 % des énoncés contre 1 % d'énoncés construits à l'aide des auxiliaires *se faire* et *se laisser*. La différence de fréquence de la construction passive en *se faire* dans les deux corpus invite à poursuivre l'analyse contrastive de l'usage de ces deux auxiliaires.

## 2. Perspective théorique et méthodologie

Notre étude de l'expression du passif en français parlé se situe dans un cadre psycho-typologique qui nous permettra à terme de comparer le français, l'espagnol et l'allemand ainsi que des variétés plus ou moins développées de français L2 selon une approche des énoncés en production (Levelt / Roelofs / Meyer 1999) comme le résultat d'un processus de conceptualisation (Klein / von Stutterheim 2006, Flecken / von Stutterheim / Carroll 2013) et d'encodage linguistique distinct d'un répertoire langagier à l'autre (cf. par exemple Gauchola 2012 pour le passif en français et espagnol).

Selon cette approche, le passif est un concept activé dans le processus de production orale parallèlement à des concepts temporels ou aspectuels, à la fois à un niveau conceptuel abstrait et à un niveau pré-linguistique abstrait, dit lemmatique, sous forme de propriété diacritique du verbe comme on peut le voir dans la figure 1. L'expression du passif au niveau de l'énoncé assertif est l'expression cette fois linguistique d'un contenu informationnel de type <Alex, entité (in)animée-bourreau ou cause, action désagréable>. L'encodage formel de l'énoncé (ordre des mots) et du verbe (choix lexical et morphosyntaxique) dépend dans ce cadre de la composition du répertoire lexical du locuteur multilingue, variable selon les langues apprises et leur degré d'activation au moment de la production (de Bot 1992).



Figure 1. Vignette du stimulus 'Les aventures d'Alex'

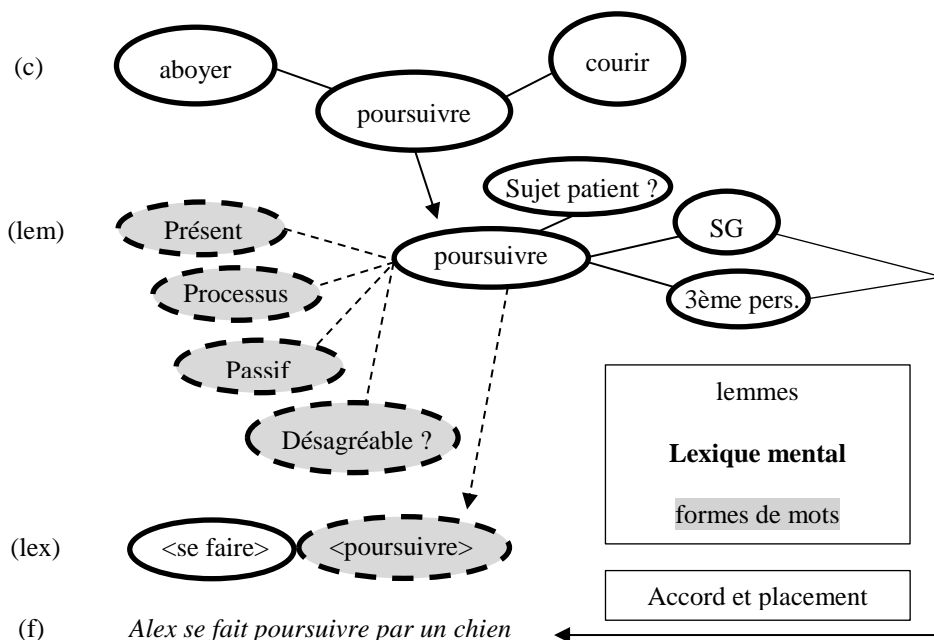


Figure 2. Les étapes conceptuelle (c), lemmatique (lem) et lexicale (lex) dans la production située de l'énoncé passif *Alex se fait poursuivre par un chien*, d'après le modèle, simplifié, de Levelt / Roelofs / Meyer (1999)

L'approche conceptuelle et translinguistique postule que l'expression du passif peut être plus ou moins lexicalisée ou grammaticalisée selon les locuteurs et les langues activées. Elle vise précisément à mettre au jour, dans une situation donnée, des régularités d'usage relatives aux énoncés passifs où l'entité topique <Alex> est à la fois sujet, patient et victime, telles que : le type de verbe lexical utilisé, ses propriétés aspectuelles lexicales, sa structure actancielle et surtout le type d'auxiliaire passif utilisé (*se faire, être* ou autre) et sa forme temporelle (présent ou passé) et aspectuelle (perfective ou imperfective).

La présente étude vise donc à analyser la fréquence et les moyens de la passivation à l'oral dans le contexte restreint des situations désagréables.

## 2.1 Participants

Notre étude s'appuie sur un échantillon de 15 participants ayant appris le français en tant que langue première (L1) et pratiquant quotidiennement cette langue – 10 femmes et 5 hommes – recrutés en novembre 2018 à l'université de Nantes<sup>9</sup>. Parmi eux, 7 faisaient des études en 3<sup>ème</sup> année de Licence, 7 faisaient des études en Master et 1 était salarié et travaillait comme ingénieur. La moyenne d'âge des participants était de 23,1 ans (à l'exception d'une personne en reprise d'études qui avait 67 ans).

## 2.2 Tâche

Afin d'obtenir des réponses thématiques sur le rôle Patient, nous nous sommes servi d'un stimulus de huit vignettes imagées (désormais, 'Les aventures de Alex'), sur lesquelles le personnage principal est un bonhomme habillé en bleu surnommé Alex. Au total, quatre vignettes étaient des items de remplissage où le personnage principal agit en tant qu'agent d'une action et quatre vignettes étaient nos items cibles où le personnage principal subit une action désagréable qui échappe à son contrôle et à sa volition : un chien le poursuit en aboyant, un personnage lui fait un croche-pied, le même personnage lui donne un coup de poing et une voiture le renverse (cf. Figures 2 et 3, dans les Annexes). Il importe de souligner que ces scènes peuvent toutes être

<sup>9</sup> Le présent projet de recherche sur la passivation s'inscrit dans la délégation CNRS accordée à Isabel Repiso pour l'année académique 2018-2019 au Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLING, UMR 6310).

exprimées par une construction passive auxiliée en *être* ou en *se faire*, par exemple *il est poursuivi / se fait poursuivre par un chien*.

Les vignettes ont été conçues *ad hoc* pour cette étude par un dessinateur professionnel. Les items cibles et les items de remplissage ont été distribués de manière aléatoire dans le diaporama visionné par les participants sans limite de temps. Afin de favoriser la thématization du patient et l'usage du passif, la consigne adressée aux participants avant le visionnage du diaporama de 8 images était la suivante : *Voici Alex. Racontez ses dernières aventures*.

### 2.3 Extraction des données

Toutes les descriptions des participants ont été enregistrées et transcrites à l'aide du logiciel libre EXMARaLDA. Les descriptions des vignettes dans lesquelles Alex subit une action négative ont été analysées. Au total, nous avons analysé 60 descriptions d'image qui contiennent en moyenne 25,7 mots. Voici en (6) et (7) deux exemples qui illustrent la longueur moyenne des descriptions analysées<sup>10</sup> :

(6) Description de la scène de l'accident de voiture :

// Alors il vient d'être renversé par une voiture son vélo est abimé et lui visiblement il n'a pas l'air trop blessé mais surement mécontent devant l'état de son vélo // (F08)

(7) Description de la scène du coup de poing :

Euh Alex se fait encore euh // harceler par son par un de ses camarades euh qui le tape // violemment // et il est presque / il va presque tout parfaire (F12)

Afin d'identifier le segment informationnel exprimant l'affectation, on a appliqué l'analyse de la *Quaestio* (Klein / von Stutterheim 2006) qui préconise que toute production langagière est délimitée par la question implicite à laquelle celle-ci répond, à savoir *que se passe-t-il avec Alex ?*

L'un des indices que nous avons retenus pour circonscrire l'énoncé descriptif de la situation désagréable est le lexique à trait désagréable. Dans l'exemple (6), le segment responsable d'encoder l'affectation<sup>11</sup> de l'entité thématizede contient le verbe *renverser*, alors que dans

<sup>10</sup> Les barres obliques (i.e. //) indiquent, dans nos transcriptions, des pauses faites par les locuteurs.

<sup>11</sup> L'affectation est définie par Van Valin / LaPolla (1997) comme un paramètre sémantique encodant un changement durable opéré sur l'un des participants à un événement.

l'exemple (7) il s'agit des verbes *harceler* et *taper*. Dans ce cas où plusieurs énoncés avec verbe désagréable impliquent Alex, nous avons sélectionné l'énoncé dans lequel la cause et/ou le complément d'agent sont exprimés et dans le cas où ces informations sont exprimées dans plusieurs énoncés, on a sélectionné la première verbalisation. Ainsi nous avons sélectionné dans chaque description l'énoncé qui exprime la situation désagréable et implique le plus d'actants possibles.

#### **2.4 Catégorisation des données : Le degré d'affectation de l'entité thématisée**

Afin de catégoriser les réponses obtenues, nous avons classé chaque énoncé selon le rôle sémantique de l'entité thématisée dans notre consigne (i.e., Alex). Cette méthode nous a permis de distinguer les énoncés où Alex est présenté comme Patient, Expérienceur et Agent, respectivement<sup>12</sup>. Cette première distinction a révélé le nombre exact d'énoncés à perspective passive (i.e., Alex = Patient) et à perspective active (i.e., Alex = Expérienceur ou Agent), respectivement. Sous la dénomination *Agent*, nous avons retenu l'instigateur d'une action, volontaire ou pas ; alors que sous la dénomination *Expérienceur*, nous avons considéré les entités animées qui éprouvent des états internes propres à la cognition, à la perception et aux émotions (Van Valin / LaPolla 1997 : 85). La distinction entre Agent, Expérienceur, Patient-victime, Patient-bénéfique... etc. repose sur l'idée que l'entité thématisée peut se voir accorder, dans la conceptualisation, différents degrés d'affectation.

Par ailleurs, nous avons classé les occurrences de notre corpus selon l'organisation des rôles sémantiques dans l'énoncé. Cette distinction nous a permis de distinguer deux patrons énonciatifs : Patient SV<sup>13</sup> et Agent SV Patient. Au sein de ces patrons, l'entité thématisée dans la consigne (i.e., Alex) apparaît soit en tête de l'énoncé comme Patient ou comme Agent, soit après le SV sous le cas d'un accusatif grammatical. Le croisement de ces deux paramètres (i.e., le rôle

<sup>12</sup> Nous avons fait le choix méthodologique de ne retenir que trois rôles sémantiques pour notre analyse, même si la liste proposée par Van Valin / LaPolla (1997 : 85-86) pour rendre compte du degré de participation d'une entité dans un événement est plus vaste. Leur liste, en anglais, mentionne par exemple le rôle sémantique de *benefactive* (i.e., entité qui bénéficie de l'action d'une entité différente) qui pourrait s'appliquer, dans des études ultérieures, à l'analyse de Patients-récepteurs d'une action agréable (e.g., *Sabine a été massée ; Sabine s'est fait masser*).

<sup>13</sup> Abréviation pour « syntagme verbal ».

sémantique de l'entité thématisée et sa position dans l'énoncé) nous a permis d'analyser nos résultats selon le découpage du Tableau 2.

### 3. Résultats

Un premier résultat est que le stimulus pilote utilisé permet effectivement d'obtenir des descriptions dans lesquelles les locuteurs rendent compte des quatre scènes cibles au moyen d'un répertoire de verbes désagréables : *taper dessus, frapper, attaquer, courir après, poursuivre, agresser, harceler, aboyer dessus, renverser, bousculer, faire un croche-patte, percuter*, etc. Nous allons successivement répondre aux questions de la fréquence de la passivation, de la construction passive auxiliée en *se faire*, des affinités aspectuelles entre *se faire* et certains verbes lexicaux d'un côté et des propriétés aspecto-temporelles de l'énoncé de l'autre, ainsi qu'à la question de la contrainte exercée par la structure actancielle des verbes sur le choix de l'auxiliaire.

#### 3.1 Fréquence de la passivation

Nos analyses révèlent deux patrons énonciatifs pour exprimer le fait de subir une action désagréable : soit l'entité « Alex » apparaît en position initiale (Patient SV), en tête de l'énoncé ; soit une autre entité apparaît en position initiale (Agent SV Patient). Les exemples ci-dessous illustrent les deux cas de figure :

(8) Il est poursuivi par un chien euh enragé [rires] (F04)

(9) Quelqu'un a fait un croche-patte à Alex (F19)

Ces deux patrons énonciatifs sont présents dans 50 des 60 réponses obtenues (cf. Tableau 2).

	Patient SV	Agent SV Patient	Sous total
Alex Patient	35 58%	15 25%	50 83%
Alex Agent / Expérienceur	10 16%	0	10 16%

**Tableau 2. Nombre et part des patrons énonciatifs (n = 60)**

Les 10 autres énoncés présentent Alex soit comme Agent, soit comme Expérienceur d'une action. Parmi ces dix réponses, Alex apparaît comme Agent de l'action dans sept énoncés comme en (10) et comme Expérienceur dans trois comme en (11).

(10) Alors euh apparemment il était en vélo et il a percuté une // voiture (F16)

(11) Alex a peur d'un chien qui lui aboie dessus (F09)

Le choix majoritaire d'énoncer Alex ou une autre entité en position initiale a des implications sémantiques importantes. Dans le cas de (8), le rôle Patient occupe la périphérie gauche de l'énoncé, ce qui revient à octroyer un rôle primordial au patient du point de vue de l'énonciation. Dans l'exemple (9), le rôle Patient est secondaire puisqu'il n'apparaît qu'à la fin de l'énoncé comme l'entité sur laquelle tombe l'action du verbe. Dans (9), l'action du verbe est explicitée avant Alex dans la linéarité de la production orale et elle est entreprise par un Agent / Sujet énoncé en position initiale. Nos résultats montrent que le patron énonciatif où le Patient est en position initiale est plus fréquemment employé, avec 35 occurrences. Le patron énonciatif où le Patient est désigné seulement après l'Agent / Sujet, à la manière de l'exemple (9), est moins fréquemment employé, avec 15 occurrences. Le test chi-carré montre que le patron Patient en position initiale est significativement plus employé ( $X^2 = 12.377, p < 0.001$ ).

Quant à la passivation à proprement parler, soit la thématization d'un patient-victime, elle est attestée dans 35 des 60 énoncés, soit 58 % d'entre eux. Autrement dit, face à une scène dans laquelle le protagoniste subit une action désagréable la passivation ne représente qu'un peu plus de la moitié des énoncés.

### 3.2 Fréquence des constructions passives en *se faire* et *être*

Dans les cas de passivation où Alex apparaît comme patient en position initiale, trois types d'énonciation ont été repérés pour marquer la non-agentivité : la voix passive en *être* comme en (12), la construction *se faire* suivie d'un verbe à l'infinitif comme en (13) et la collocation lexicale *se prendre* + *nom* comme en (14).

(12) Il est attaqué par un chien (F12)

(13) Il s'est fait agresser dans la rue par un punk (F06)

(14) Il s'est pris une voiture (F04)

La distribution de ces moyens linguistiques varie, avec 27 occurrences contenant *se faire*, 4 occurrences avec l'auxiliaire passif dit canonique *être* et 4 occurrences avec *se prendre*. Ainsi, la passivation est exprimée dans 77.1 % des cas au moyen de l'auxiliaire passif *se faire*.

<i>Se faire</i>	<i>Être</i>	<i>Se prendre</i>	Sous total
-----------------	-------------	-------------------	------------

27 (77,1)	4 (11,4)	4 (11,4)	35 (100)
-----------	----------	----------	----------

Tableau 3. Fréquence des trois types d'auxiliaires passifs dans les énoncés passifs

### 3.3 Propriétés aspectuelles des énoncés passifs en *se faire*

Les propriétés aspectuelles inhérentes du verbe ou la perspective aspectuelle liée au temps de l'énoncé exercent-elles une contrainte sur le choix de l'auxiliaire ? Pour vérifier ces éventuelles contraintes, nous distinguons d'une part les verbes téliques, parmi lesquels nous rangeons les verbes qui expriment une transition d'un état à un autre, par exemple *renverser* (passage d'un état vertical à un état horizontal), et les verbes atéliques qui sont dans notre corpus uniquement des verbes d'activité. Selon les tests issus du modèle de Vendler (1967) appliqué au français (Smith 1997 par exemple), les verbes téliques, contrairement aux verbes atéliques, se combinent difficilement avec la périphrase verbale *en train de* (? *il est en train de renverser le piéton*) ou un complément duratif initié avec *pendant* (? *il renverse le piéton pendant cinq minutes*). Dans le cas précédent, l'énoncé n'est acceptable qu'avec un contexte pragmatique restreint et une lecture itérative. Selon cette analyse, nous distinguons 8 verbes téliques et 23 verbes atéliques.

L'analyse qualitative des énoncés passifs ne montre aucune incompatibilité : on rencontre en production spontanée des énoncés passifs avec *être* et un verbe télique comme en (15) ou atélique en (16), et des énoncés passifs avec *se faire* et des verbes à la fois téliques, en (17) et atéliques comme en (18).

(15) *Être* + V télique

Alors il vient d'être renversé par une voiture (F08)

(16) *Être* + V atélique

Il est poursuivi par un chien euh enragé [rires] (F04)

(17) *Se faire* + V télique

Alex s'est fait renverser par une voiture alors qu'il était en vélo (F10)

(18) *Se faire* + V atélique

Euh il se fait poursuivre par un chien qui lui aboie / dessus (F10)

Pour désigner les quatre actions désagréables des vignettes, l'analyse quantitative atteste du choix préférentiel des locuteurs pour des verbes d'activité, y compris dans des énoncés avec l'auxiliaire passif *être*. Dans les trois quarts des énoncés passifs (23/31), c'est un verbe d'activité, atélique, qui est employé (*poursuivre, courir après, taper dessus, frapper, attaquer,*



*agresser, harceler, etc.*). Dans ce corpus où le passif est majoritairement exprimé au moyen de l’auxiliaire *se faire*, la distribution de l’auxiliaire *être* suit la tendance générale et n’atteste pas d’affinité par rapport aux verbes téliques. En revanche, nous observons des restrictions liées à la structure actancielle du verbe : les verbes à complément second (*courir après, taper dessus*) sont uniquement employés avec *se faire*.

	V. Télique	V. Atélique	Sous total
Être + V	1 (25)	3 (75)	4 (100)
Se faire + V	7 (26)	20 (74)	27 (100)

**Tableau 4. Distribution des verbes téliques et atéliques dans les 31 énoncés passifs avec *être* et *se faire*. Indication du nombre de verbes et de la distribution, en %, entre parenthèses.**

Nous avons également analysé les énoncés selon la perspective temporelle et aspectuelle exprimée par les temps grammaticaux et périphrases verbales. Nous avons distingué d’un côté, les énoncés-présent qui expriment une situation en cours, au moyen du simple temps présent comme en (19) et, éventuellement, de la périphrase verbale *en train de* comme en (20), et d’un autre côté les énoncés-passé qui expriment une situation accomplie au moyen d’un temps du passé, le passé composé (21) ou le passé simple (22), ou de la périphrase verbale aspectuelle *venir de* (23).

(19) Temps présent

Alex se refait taper par le même garçon du début (F05)

(20) *En train de*

T’as Alex qui / qui est en train de se faire bousculer par ah / par [rires] un monsieur en noir (F02)

(21) Passé composé

Alex s’est fait agresser à nouveau par un punk (F06)

(22) Passé simple

En descendant / en bas / Alex se fit / se fit suivre par un chien (F20)

(23) *Venir de*

Alors il vient d’être renversé par une voiture (F08)

En ce qui concerne la perspective temporelle et aspectuelle, 68 % des énoncés sont exprimés avec un présent grammatical et 3 d'entre eux avec la périphrase aspectuelle *en train de*. Cette tendance est indépendante du choix de l'auxiliaire et nous n'observons donc pas d'affinité particulière entre l'auxiliaire *être* et l'emploi d'un temps ou d'une périphrase verbale exprimant l'accompli ni entre l'auxiliaire *se faire* et l'emploi d'un temps ou d'une périphrase verbale exprimant le présent. En effet, dans les 4 énoncés passifs dits canoniques, l'auxiliaire *être* est conjugué sous une forme du présent dans 3 d'entre eux. Parmi les 10 énoncés passifs envisagés sous l'angle de l'accompli, 9 sont construits avec l'auxiliaire *se faire*.

	Présent- en cours		Passé-accompli			Sous total
	PR	<i>en train de</i>	PC	PS	<i>vient de</i>	
Être + V	3	0	0	0	1	4
Se faire + V	15	3	8	1	0	27
	21 (68 %)		10 (32 %)			31 (100)

**Tableau 5. Distribution des 31 énoncés passifs avec *être* et *se faire* selon la perspective temporelle exprimée par les temps et périphrases verbales. Indication du nombre de verbes et de la distribution, en %, entre parenthèses.**

### 3.4. Les propriétés actancielles du verbe

Parmi les 31 verbes utilisés, nous relevons deux types de verbe, 23 transitifs, à complément direct (*taper, poursuivre, percuter, harceler*) et 8 transitifs à complément direct et indirect (*courir après, taper dessus, faire un croche-patte, voler dessus*). L'étude de la distribution de ces verbes avec les auxiliaires passifs montre que les premiers sont utilisés principalement avec *se faire*, pour 19 d'entre eux, mais aussi avec *être* pour 4 verbes. En revanche les 8 verbes à complément indirect sont tous utilisés avec l'auxiliaire passif *se faire* (Tableau 6).

	Être + V participe passé	Se faire + V infinitif	Sous total
V à complément direct	4 (7,4)	19 (82,6)	23 (100)
V à complément indirect	0	8 (100)	8 (100)

**Tableau 6. Distribution des verbes à complément direct et indirect dans les 31 énoncés passifs avec *être* et *se faire*. Indication du nombre de verbes et de la distribution, en %, entre parenthèses.**

#### 4. Conclusion et perspectives

Le résultat principal de notre analyse est que face à des scènes dans lesquelles un protagoniste subit une action désagréable, la passivation est activée dans plus de la moitié des énoncés descriptifs (58 %) et dans ces énoncés, elle est exprimée dans 77.1 % des cas au moyen de l’auxiliaire passif *se faire*. Cet auxiliaire est préférentiellement utilisé avec des verbes atéliques mais il l’est aussi avec des verbes téliques et il est préférentiellement utilisé dans des énoncés imperfectifs même si on le rencontre aussi dans des énoncés perfectifs. De la même façon, il est préférentiellement utilisé avec des verbes à complément direct mais se combine également avec des verbes à complément indirect. Le flexibilité sémantique et syntaxique de l’auxiliaire passif *se faire* par rapport à *être* pourrait ainsi expliquer sa fréquence d’usage dans les descriptions orales ici recueillies et analysées.

Dans 58 % des énoncés produits, le verbe qui encode l’action désagréable se trouve dans un énoncé passif dans lequel Alex est thématifié comme patient et victime. Ce résultat souligne qu’il n’existe pas de situation extralinguistique passive mais une perspective linguistique passive du locuteur qui consiste à la fois : (a) à privilégier du point de vue communicatif une entité, ici Alex, en lui attribuant la position initiale de l’énoncé et ; (b) à lui attribuer un rôle de patient au moyen, notamment, d’auxiliaires passifs. Cela va dans le sens de la définition de Gauchola qui envisage l’étude du passif comme un processus et une mise en perspective linguistique. De plus, notre étude montre que dans plus de trois quarts des énoncés passifs, la passivation est exprimée au moyen de l’auxiliaire *se faire*.

La fréquence observée de 77 % de constructions auxiliées en *se faire* est plus élevée que celle constatée par Gerolimich (2013) dans un corpus de récits de film, quelle que soit la scène, action agréable ou désagréable. Cette comparaison suggère que la nature désagréable de l’action pourrait favoriser l’emploi de *se faire* et ainsi confirmer l’hypothèse de Gaatone (1983) qui montre la pertinence du désagréable en syntaxe et l’hypothèse de Le Bellec (2014) visant à rendre compte des différences entre la construction passive en *être* dite canonique et celle en *se faire*.

L’emploi prépondérant de *se faire* pourrait s’expliquer par les propriétés sémantiques des verbes et corroborer une interprétation de *se faire* comme auxiliaire « expressif » (Le Bellec 2014 : 206) caractérisé par une affinité avec des référents animés particulièrement affectés par la situation. En revanche, nos analyses ne corroborent pas l’analyse contrastive de *se faire* et *être* en termes

de complémentarité aspectuelle. En effet, dans les données analysées, *se faire* est l'auxiliaire privilégié par les locuteurs et proportionnellement autant combiné avec des verbes atéliques que l'auxiliaire *être*. Nous n'observons pas dans nos données la restriction suggérée par Le Bellec (2014) de la passive canonique à l'état résultant (avec des verbes téliques et des temps et périphrases verbales relevant de l'accompli) ni d'emploi préférentiel de *se faire* pour des verbes atéliques et des actions en cours.

Nos observations limitées à des passifs avec verbes à trait désagréable à l'oral ont mis au jour la fréquence d'emploi de *se faire* pour exprimer le passif et le désagréable à l'oral mais elles ne permettent pas encore de déterminer le poids respectif de la propriété sémantique désagréable du verbe et celui de la modalité orale d'expression dans le choix de l'auxiliaire. Pour cela, d'autres études comparatives sont nécessaires. Nos analyses montrent en attendant que pour thématiser une entité en tant que victime, la construction passive en *se faire* est centrale en français parlé.

## Remerciements

Cette étude n'aurait pas été possible sans la générosité du dessinateur Andrea Rania, auteur des images des 'Aventures d'Alex'. Nous lui adressons toute notre gratitude et nos plus sincères remerciements.

## Références bibliographiques

- Bosque Muñoz, Ignacio / Demonte Barreto, Violeta (1999): *Gramática descriptiva de la lengua española: Las construcciones sintácticas fundamentales*. Madrid: Espasa.
- Bot, Kees de (1992): A Bilingual Production Model: Levelt's 'Speaking' Model Adapted. *Applied Linguistics* 13, 1-24.
- Carlier, Anne (2002): Les propriétés aspectuelles du passif. *Cahiers Chronos* 10, 41-63.
- Desclés, Jean-Pierre / Guentchéva, Zlatka (1993): Le passif dans le système des voix du français. *Langages* 109, 73-102.
- Donaldson, Weber (1973): *French Reflexive Verbs: a Case Grammar Description*. The Hague/Paris: Mouton.
- Flecken, Monique / von Stutterheim, Christiane / Carroll, Mary (2013): Principles of information organization in L2 use: Complex patterns of conceptual transfer. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 51 (2), 229-242.
- Frei, Henri (2011): *La grammaire des fautes*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Gaatone, David (1998): *Le passif en français*. Paris/Bruxelles: Duculot.
- Gaatone, David (1983): Le désagréable dans la syntaxe. *Revue Romane* 18 (2), 161-174.

- Gauchola, Roser (2012): Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol. *Lidil* 46, 153-173.
- Gerolimich, Sonia (2013): Apprenants italophones aux prises avec le système de la détermination, de la passivation et de l'ordre des mots du français. Est-ce un problème de complexité ? *Travaux de linguistique* 66, 135-162.
- Grevisse, Maurice / Goosse, André (2016): *Le bon usage*. Louvain-la-Neuve: De Boeck, 16ème édition.
- Hamma, Badreddine / Tardif, Amélie / Badin, Flora (2017): *Le passif à l'oral*. Université d'Orléans : HAL Sciences de l'homme et de la société. <[halshs-01465258v1](#)>
- Klein, Hans-Wilhelm / Kleineidam, Hartmut (1994): *Grammatik des heutigen Französisch*. Stuttgart: Klett.
- Klein, Wolfgang / von Stutterheim, Christiane (2006): How to solve a complex verbal task. Text structure, referential movement and the quaestio. Dans M. R. Brum de Paula et G. Sanz Espinar (eds.), *Aquisição de Linguas Estrangeiras* 31/31, 29-67.
- Kupferman, Lucien (1995): La construction passive en 'se faire'. *Journal of French Studies* 5, 57-83.
- Le Bellec, Christel. (2014). La construction passive en 'se faire' : une forme concurrente et complémentaire du passif canonique. *French Language Studies* 24, 203-222.
- Le Goffic, Pierre (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- Le Goffic, Pierre / Combe McBride, Nicole (1975): *Les constructions fondamentales du français*. Paris: Hachette.
- Levelt, Willem / Roelofs, Ardi / Meyer, Antje (1999): A Theory of Lexical Access in Speech Production. *Behavioral and Brain Sciences* 22, 1-75.
- Polzin, Claudia (1998): *Der Funktionsbereich „Passiv“ im Französischen: Ein Beitrag aus kontrastiver Sicht*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- RAE, Real Academia de la Lengua Española (2009): *Nueva gramática de la lengua española. Sintaxis II*. Madrid: Espasa.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Smith, Carlota. (1997). *The Parameters of Aspect*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Tesnière, Lucien (1988): *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Van Valin, Robert / LaPolla, Randy: (1997). *Syntax. Structure, meaning and function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Veacock-Boisédu, Candace (2008): Se faire + infinitif : valeurs pragmatique-énonciatives d'une construction « agentive ». Dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 2201-2217.
- Vendler, Zeno (1967): *Linguistics in philosophy*. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press.
- Yaguello, Marina (2003): La grammaire. Dans M. Yaguello (Ed.), *Le grand livre de la langue française*. Paris: Editions du Seuil.

## Annexes

	Verbes	Occurrences	Télique	Atélique
Il se (re)fait INF	2 Poursuivre #30, 38 2 Courir après #10, 14 3 Taper (dessus) #13, 29, 57 1 Agresser #15 1 Faire un croche-patte #31 3 Harceler #35, 37, 51 2 Attaquer #39, 50 1 Frapper #41	15	1	14
Il s'est fait INF	2 Percuter #4 #28 1 Voler dessus #12 2 Agresser #16, 47 2 Renverser #32, 48 1 Battre #33	8	5	3
Il se fit INF	1 Poursuivre #58	1	0	1
Il est PP	2 Poursuivre #6, 54 1 Attaquer #34	3	0	3
Il vient d'être PP (désagréable)	1 Renverser #24	1	1	0
Il est en train de se faire INF	1 Aboyer dessus #2 1 Bousculer #3 1 Pousser #5	3	1	2
Il se prend NOM	1 Coup de pied #7 1 Coup de poing #49	2	0	2
Il s'est pris NOM	1 Voiture #8	1	1	0
Il se prit NOM	1 Voiture #60	1	1	0

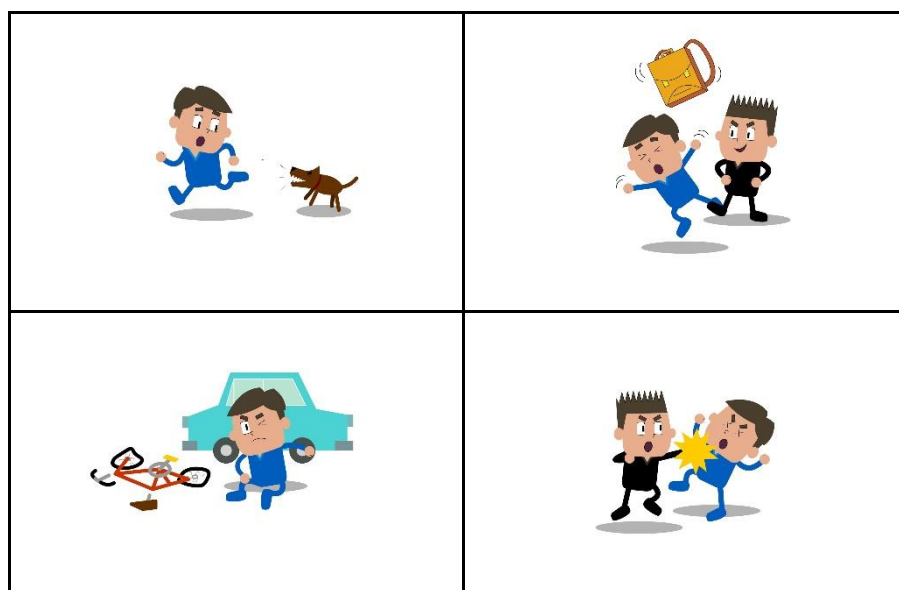
**Tableau 7. Propriétés aspectuelles des réponses Patient SV (n = 35)**

	Verbes	Occurrences	1 Complément	2 Compléments
Il se (re)fait INF	2 Poursuivre #30, 38 2 Courir après #10, 14 3 Taper (dessus) #13, 29, 57 1 Agresser #15 1 Faire un croche-patte #31 3 Harceler #35, 37, 51 2 Attaquer #39, 50 1 Frapper #41	15	9	6
Il s'est fait INF	2 Percuter #4 #28 1 Voler dessus #12 2 Agresser #16, 47 2 Renverser #32, 48 1 Battre #33	8	7	1
Il se fit INF	1 Poursuivre #58	1	1	0
Il est PP	2 Poursuivre #6, 54 1 Attaquer #34	3	3	
Il vient d'être PP (désagréable)	1 Renverser #24	1	1	
Il est en train de se faire INF	1 Aboyer dessus #2 1 Bousculer #3 1 Pousser #5	3	2	1
Il se prend NOM	1 Coup de pied #7 1 Coup de poing #49	2	0	2
Il s'est pris NOM	1 Voiture #8	1	1	0
Il se prit NOM	1 Voiture #60	1	1	0

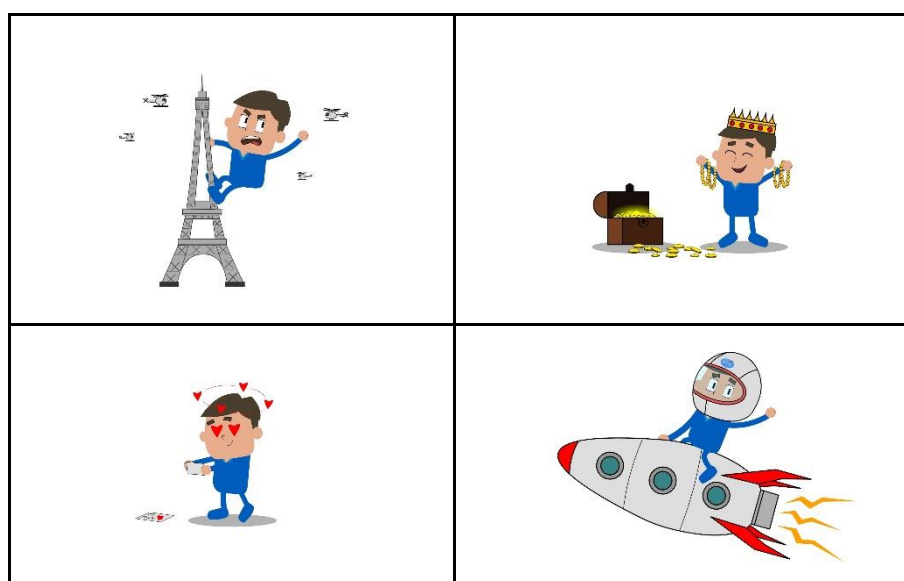
**Tableau 8. Propriétés argumentales des verbes à trait désagréable (n = 35)**

	V. à complément direct	V à complément indirect	
Être + V	4 (100)	0	4 (100)
Se faire + V	19 (70,4)	8 (29,6)	27 (100)

**Tableau 9. Distribution des verbes à complément direct et indirect dans les 31 énoncés passifs avec *être* et *se faire*. Indication du nombre de verbes et de la distribution, en %, entre parenthèses.**



**Figure 2. Items cibles du stimulus 'Les aventures d'Alex'**



**Figure 3. Items de remplissage**